

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le trente novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul Cap de Joux, convoqué le **23 novembre 2023**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la Mairie de Saint Paul Cap de Joux, sous la Présidence de Monsieur Laurent VANDENDRIESSCHE, Maire.

Présents : Michel BELAVAL, Bruno BERTHOUMIEUX, Jean-Philippe MOULY, Nelly PINEL, Michèle PRAT, Christine VALÉRO, Laurent VANDENDRIESSCHE, Carole CARNEMOLLA COUSIN, Cédric FABRE, Jean-Philippe MOULY, Brigitte BILLOUX.

Excusés : Ernest DURAND donnant pouvoir à Madame PRAT, Thierry VIALARD, Michèle GUIRAUD, Christian BELAUT, Zalifaou BERNÈS.

Secrétaire de séance : M. Michel BELAVAL a été désigné comme secrétaire de séance.

Objet : Modification de la convention de mise à disposition du tracteur nacelle

M. le Maire informe que la Commune de Serviès ne souhaite plus faire partie de la mutualisation du tracteur nacelle ; il rappelle les termes de la convention de mise à disposition de celui-ci entre la commune de Saint Paul Cap de Joux et les communes de Damiatte et Guitalens-L'Albarède.

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver la nouvelle convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la convention de mise à disposition de la nacelle entre la commune de Guitalens-L'Albarède et les communes de Damiatte, Saint Paul Cap de Joux ;
- Autorise M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et notamment ladite convention.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire : Laurent VANDENDRIESSCHE

